

**APPEL A CANDIDATURES**  
**Sur un emploi de**  
**MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS (MAST)**

Le Directeur de la Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) fait appel à candidatures d'un enseignant associé à mi-temps en vue de pourvoir un poste de « M.A.S.T » dans la discipline :

**Robotique**

**PROFIL DE L'EMPLOI**

**Domaine de compétences :**

La personne recrutée devra posséder des compétences en robotique industrielle, intégration robotique, outils de simulation robotique. Des compétences en systèmes de production seraient un plus. Dans le but de transmettre les compétences pratiques du monde professionnel une grande partie du service sera sous forme d'encadrement de Travaux Pratiques, de Projets ou de Bureaux d'Etudes. La personne sera essentiellement impliquée dans la spécialité « Systèmes Robotiques et Interactifs » (SRI, <http://sri.univ-tlse3.fr/>) de l'école d'ingénieurs UPSSITECH (<https://www.upssitech.eu/>) de la FSI / Université Paul Sabatier.

**Participation à la bonne marche :**

1. Mi-temps enseignement service statutaire (96h équivalent TD).
2. Proposition et suivi de projets tutorés.
3. Animation et développement du partenariat avec le monde économique :
  - gestion des conférences,
  - organisation de journée rencontre étudiants-entreprises,
  - développement des relations avec les clusters industriels régionaux (Robotics Place, Digital Place).
4. Aide à la recherche de stages par les étudiants.
5. Implication dans les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

En dehors du mi-temps de service statutaire, **l'implication dans la vie de la formation SRI** et de l'UPSSITECH est importante (points 2 à 6).

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

Exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle, autre qu'une activité d'enseignement, en rapport direct avec la discipline concernée, qui permet de justifier de moyens d'existence régulier depuis au moins 3 ans.

Personnalités françaises ou étrangères justifiant depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale, autre que d'enseignement, et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée.

Les agents publics postulant aux fonctions d'enseignant associé à mi-temps doivent obtenir une autorisation de l'autorité hiérarchique dont ils relèvent. Celle-ci est réputée acquise à l'expiration d'un délai de deux mois suivant la réception de la demande.

Justifier de l'un des diplômes mentionnés au Chapitre 1<sup>er</sup> - Article 23 du décret du 6 juin 1984 : doctorat ou habilitation à diriger des recherches, le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat ; ou de diplômes universitaires, qualifications ou titres étrangers, estimés équivalents par le conseil scientifique de l'établissement ou l'organe en tenant lieu et exercer des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche, ou avoir exercé de telles fonctions si le candidat a la qualité de réfugié politique

Les enseignants associés à mi-temps sont nommés pour une durée de 3 ans, (possibilité de renouvellement au terme des 3 ans).

Les enseignants associés sont tenus d'effectuer un service d'enseignement et de recherche d'une durée égale à la moitié (96 h de TD) de celle qui s'applique aux personnels titulaires de même catégorie.

La cessation de leur activité principale entraîne de plein droit la cessation du contrat d'association au terme de l'année universitaire en cours.

### **OBLIGATIONS DE SERVICE :**

Les enseignants associés ont les mêmes obligations de service que les enseignants chercheurs titulaire de même catégorie. Conformément aux dispositions du I. de l'article 7 du décret du 6 juin 1984, le temps de travail dont sont redevables les enseignants-chercheurs est le temps de travail applicable dans la fonction publique de l'Etat, soit 1607 heures de travail effectif annuel. Il est composé pour moitié d'une activité d'enseignement correspondant à 128 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques ou toute autre combinaison équivalente et pour moitié d'une activité de recherche.

**Soit au titre de l'enseignement pour les enseignants associés à mi-temps : 64 h de cours ou 96 h de travaux dirigés ou toute autre combinaison équivalente.**

Pour tout renseignement sur le statut de MAST :

<http://www.education.gouv.fr/cid1216/les-enseignantsassocies.html>.

### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

#### Pièces à fournir

- 1- Une lettre de motivation,
- 2- *Curriculum vitae* faisant apparaître les titres, diplômes et expériences professionnelles notamment en rapport avec la discipline concernée.
- 3- Pièces justificatives d'une activité professionnelle principale autre qu'une activité d'enseignement :

#### **Pour un travailleur indépendant :**

- Inscription au répertoire national des entreprises (cette pièce seule ne suffit pas)
- Inscription à un ordre professionnel (ex. inscription à l'ordre des avocats)
- Extrait du registre du commerce et des sociétés Kbis (cette pièce seule ne suffit pas)
- Avis d'imposition
- Factures de prestations de services
- Copie d'un bilan ou de compte de résultat

#### **Pour un travailleur salarié :**

- Avis d'imposition sur le revenu des trois dernières années
- Attestation actualisée de l'employeur principal avec la date de début des fonctions
- Contrat de travail pour l'emploi principal
- 3 dernières fiches de paye
- Autorisation de cumul actualisée (pour les fonctionnaires)

Auditions éventuelles, après examen par une commission Ad Hoc des dossiers de candidature, les candidats retenus seront informés

### **RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE jusqu'au 18 mai 2018 inclus**

Par courrier postal : Université Paul Sabatier  
Mme Rita Gomes  
FSI – Bat. 3R1, 118 route de Narbonne, 31064 Toulouse Cédex 04

Par courrier électronique : [rgomes@adm.ups-tlse.fr](mailto:rgomes@adm.ups-tlse.fr)

et

Courrier électronique Directeur spécialité SRI/UPSSITECH : [lerasle@laas.fr](mailto:lerasle@laas.fr)

**Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :**

Frédéric LERASLE, Directeur spécialité SRI/UPSSITECH,  
LAAS-CNRS, 7 avenue Colonel Roche, 31031 Toulouse Cedex 4